

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

Le Premier Ministre
Chef du Gouvernement

Bangui, le 23 SEPT 2008

Cabinet

N° 225 /

A

Monsieur Peter EIGEN
Président, Secrétariat International ITIE
Ruselokkvein 26 Oslo 02521
NORVÈGE

Monsieur Robert ZOELICK
Président
Groupe de la Banque Mondiale
1818 H Street N.W.
Washington DC 20433
ETATS-UNIS

Monsieur Tim BITTIGER
Directeur régional - Afrique
francophone
Secrétariat international ITIE
Wilhelmstrasse 67, D-10117 Berlin,
Allemagne

**Objet : Demande de Statut de pays candidat ITIE pour la RCA pour
une mise en œuvre effective de l'ITIE en RCA**

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la RCA s'est engagée dans un processus irréversible de transparence dans la gestion et le fonctionnement du secteur minier et des recettes y afférentes perçues par tous.

L'objectif visé par l'Etat centrafricain est de garantir, au-delà d'une plus grande transparence dans la gestion des ressources minières du pays, une meilleure communication entre les différents intervenants du secteur et surtout plus de

transparence, de prise de conscience et d'équité de la part de tous dans les activités menées par tous dans le secteur minier en RCA (compagnies minières, autres opérateurs miniers, société civile, etc.). Le secteur minier ne saurait contribuer à la réduction de la pauvreté en RCA sans que chacun n'y apporte sa contribution et fasse les sacrifices nécessaires pour soutenir, véritablement, les efforts du Gouvernement visant à faire du secteur minier un moteur de croissance et un outil de promotion du développement durable en RCA. Cela ne saurait se faire sans la franche collaboration de tous, et pour cela nous sollicitons également un appui sincère de votre part.

En effet, la République Centrafricaine a initié un vaste programme ITIE grâce au précieux appui de la Banque Mondiale, dont les premiers jalons sont constitués par : (1) la volonté manifeste du Gouvernement d'adopter les principes internationaux de l'ITIE ; (2) notre engagement à travailler en collaboration avec les opérateurs du secteur minier et la société civile ; (3) la mise en place d'un cadre légal et opérationnel, institué par le Décret N°08-260 du 18 juillet 2008, pour l'ITIE à travers la création de commissions tripartites ITIE, notamment un Conseil National (CN ITIE-RCA) et un Comité de Pilotage (CP ITIE-RCA). Une cellule de coordination nationale a également été créée dans ce cadre et appelée Secrétariat Technique (ST ITIE-RCA). De même, j'ai nommé un coordinateur national, le Secrétaire technique ITIE-RCA par Arrêté N° 029 du 29 juillet 2008.

Messieurs, nous n'aurions pu aboutir à ce résultat sans le sérieux et l'efficacité de l'énorme travail récemment abattu par la Banque Mondiale pour faire avancer l'ITIE en RCA. Cette institution n'a pas hésité à établir des partenariats fructueux avec d'autres agences de coopération aussi compétentes en la matière telle que la GTZ pour aider la RCA à aller de l'avant dans la mise en œuvre effective de l'ITIE. Nous aimerions vous réitérer nos sincères remerciements à tous.

Convaincu que l'initiative « ITIE » constitue le cadre idéal pour consolider et accélérer les propres efforts de mon Gouvernement pour faire la bonne gestion des ressources, je viens par la présente vous exprimer la volonté de mon pays de devenir pays candidat ITIE et solliciter, par la présente, votre assistance à cet effet.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint les pièces attestant du respect par la RCA des 5 critères d'adhésion, y compris l'élaboration, en collaboration avec toutes les parties prenantes d'un Plan de Travail budgétisé.

J'ai été informé que la procédure d'approbation des Candidatures ne prenait au maximum que 2 à 3 semaines. Mes services se tiennent à votre disposition pour poursuivre toutes les actions nécessaires à la concrétisation de ce partenariat qui, avec votre appui, se poursuivra sur de longues années, partenariat que mon pays

souhaite établir avec l'initiative « ITIE » internationale dans les meilleurs délais possibles.

Veillez croire, Messieurs, à l'assurance de mes considérations distinguées.



Pr. Faustin Archange TOUADERA

Ampliations :

- Jelena PANTELIC, Représentante Résidente, Bureau de la Banque Mondiale, Bangui.
- Paulo DE SA, Chef de la Division Hydrocarbures et Mines (COCPD), Siège de la Banque Mondiale à Washington ;
- Anwar R. RABAT, Coordinateur des activités ITIE, Division Hydrocarbures et Mines (COCPD), Siège de la Banque Mondiale à Washington ;
- Jan WALLISER, Chef Secteur AFTP3, Siège de la Banque Mondiale à Washington ;
- Friederike V. STIEGLITZ
Conseillère principale
Division de la Bonne Gouvernance pour les industries extractives
Deutsche Gesellschaft für
Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH
Postfach 5180
65726 Eschborn

Pièces jointes :

- Arrêté n° 001 du 4 janvier 2008 portant nomination des Membres du Comité ad' hoc chargé de préparer la mise en œuvre de l'ITIE en RCA ;
- Compte rendu n° 02 du 12 janvier 2008 de la réunion du Comité ad' hoc de l'ITIE ;
- Message porté du Ministre d'Etat en charge des Mines à toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre de l'ITIE-RCA ;
- Lettre de transmission du budget de l'atelier de lancement de l'ITIE à la Banque Mondiale ;
- Demande de financement des ateliers nationaux adressée par le Ministre d'Etat à la BAD ;
- Comptes rendus des réunions du Comité ad' hoc ;
- Copie de l'invitation à l'atelier de lancement de l'ITIE-RCA ;
- Copie du discours d'ouverture de S.E. le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- Copie du discours d'ouverture de S.E. le Ministre d'Etat aux Mines ;
- Copie du discours de clôture de S.E. le Président de la République, Chef de l'Etat ;
- Copie du discours de clôture de S.E. le Ministre d'Etat aux Mines ;
- Copie du rapport général du Préalier ;
- Copie du rapport général de l'atelier de lancement de l'ITIE-RCA ;
- Copies des recommandations et motions de remerciement ;
- Décret n° 08.260 du 18 juillet 2008 portant création du Dispositif institutionnel de l'ITIE-RCA ;
- Arrêté n° 029 du 25 juillet 2008 portant nomination du Secrétaire Technique ;
- Copies des correspondances envoyées par le Ministre d'Etat aux Mines aux parties prenantes pour la désignation de leurs représentants au Conseil National et au Comité de Pilotage ;
- Arrêté n° 031 du 16 août 2008 portant nomination des Membres des Cellules ;
- Arrêté n° 032 du 22 août 2008 portant nomination des Membres du Conseil National ;
- Arrêté n° 033 du 22 août 2008 portant nomination des Membres du Comité de Pilotage ;
- Procès-verbal de la 1^{ère} session ordinaire du Comité de Pilotage et Plan d'action adopté de l'ITIE-RCA ;
- Compte rendu de la mission de l'Expert Kristian LEMPA ;
- Lettre du 6 août 2008 portant désignation du Représentant de l'Observatoire Contrafricain des Droits de l'Homme au sein du Comité de Pilotage ;
- Message Porté portant désignation des Représentants du Ministère des Mines au sein du Comité de Pilotage ;
- Lettre n° 2020 du 7 août 2008 portant désignation des Représentants du Ministère de l'Economie au sein du Comité de Pilotage ;
- Lettre du 2 août 2008 portant désignation des Représentants des Bureaux d'Achat au sein du Comité de Pilotage ;

[Signature]

- Lettre du 7 août 2008 portant désignation du Représentant de l'ANECA au Comité de Pilotage ;
- Message-Porté n°288 portant désignation du Représentant du Ministère en charge du Commerce au Comité de Pilotage ;
- Lettre du 6 août 2008 portant désignation de la Représentante des Associations des Femmes Professionnelles de la Communication de Centrafrique au Comité de Pilotage ;
- Lettre n° 058 du 9 août 2008 portant du Représentant des Sociétés minières en phase d'exploration au Comité de Pilotage ;
- Message Porté n°40 du 4 août 2008 portant désignation du Représentant des Médias Publics au Comité de Pilotage ;
- Lettre n° 01 portant désignation des Représentants de l'UNCMCA au Comité de Pilotage ;
- Lettre n° 015 du 21 août 2008 portant désignation de la Représentante de l'USTC au Comité de Pilotage ;
- Lettre n°0501 du 19 août 2008 portant désignation du Représentant de la BEAC au Conseil National ;
- Lettre n° 19 août 2008 portant désignation des Représentants de l'UNCMCA au Conseil National ;
- Lettre n° 420 du 19 août 2008 portant désignation du Représentant du Ministère des Mines au Conseil National ;
- Message porté n°009 du 18 août 2008 portant désignation du Représentant du Conseil Economique et Social au Conseil National ;
- Lettre n° 061 du 19 août 2008 portant désignation des Représentants de l'UNCMCA au Conseil National ;
- Lettre n° 074 du 21 août 2008 portant désignation des Représentants de des Sociétés minières en phase d'exploration au Conseil National ;
- Lettre n° 187 du 6 août 2008 portant désignation de la Représentante de la Chambre de Commerce au Conseil National ;
- Lettre n° 195 du 16 août 2008 portant désignation du Représentant du Collectif des Bureaux d'Achat au Conseil National ;
- Lettre n° 048 du 21 août 2008 portant désignation du Représentant de l'Assemblée Nationale au Conseil National ;
- Lettre n° 148 du 20 août 2008 portant désignation du Représentant du CIONGCA au Comité de Pilotage ;
- Cartes parrains de la cérémonie de signature du Plan d'action ITIE-RCA ;
- Coupures de journaux locaux évoquant la mise en œuvre de l'ITIE en RCA ;

AK